



VILLE DE MILLY-LA-FORÊT
91490

Téléphone : 01 64 98 80 07
Fax : 01 64 98 79 21

Milly-la-Forêt, le 22 juin 2017.

Objet : Convocation au Conseil Municipal.

Chère Collègue, Cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal est convoqué par Décret n°2017-1091 du 2 juin 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs et se réunira donc en Mairie le :

Vendredi 30 juin 2017 à 20h30

ORDRE DU JOUR

1. Désignation des délégués du Conseil Municipal pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

A la suite de cette désignation, le Conseil Municipal se réunira pour étudier les autres points à l'ordre du jour :

2. Modification du tableau des emplois
3. Modification des règles relatives au Compte Epargne Temps
4. Adoption du rapport portant sur la situation des agents et du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire
5. Approbation du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel
6. Révision de la délibération n°DEL.24.03.16.03 relative à l'article 6232 « Fêtes et cérémonies »
7. Approbation des nouveaux statuts du SIARCE
8. Débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)
9. Vente d'une parcelle communale comportant un bâtiment située 22 boulevard du maréchal Lyautey au Syndicat Intercommunal de Musique des Deux Vallées
10. Approbation du bail à réhabilitation pour le bâtiment sis 34 Grande Rue avec SNL PROLOGUES
11. Approbation de la convention d'objectifs et de financement – Prestation de service RAM n°2-2017, conclue entre la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne.

Veuillez agréer, Chère Collègue, Cher Collègue, l'expression de mes salutations distinguées.

Commune
adhérente

Le Maire

Patrice SAINSAARD



INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Liste des décisions du Maire pris dans le cadre des délégations accordées par délibération du Conseil Municipal en date du 8 février 2016 :

- Décision du Maire en date du 16 juin 2017 – acceptation du devis présenté par la société CLICRDV d'un montant de 2 937,60 € TTC
- Décision du Maire en date du 20 juin 2017 – Contrat de maintenance ascenseur Médiathèque avec EURO ASCENSEURS
- Décision du Maire en date du 22 juin 2017 - devis pour la rénovation des sanitaires de l'école Jean Cocteau pour un montant de 11 242.54 € HT

POUVOIR

Je soussigné(e)....., agissant en qualité d'Adjoint au Maire, de Conseiller Municipal¹, donne pouvoir àpour voter en mes lieu et place à la séance du **Conseil Municipal du 30 juin 2017**.

Fait à Milly-la-Forêt, le.....

¹ Rayer la mention inutile